

Bilan

Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie d'Occitanie

Services ambulatoires et résidentiels

Février 2018

Bilan

Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie d'Occitanie

Services ambulatoires **et résidentiels**

Février 2018

Guillaume Sudérie (ORS Midi-Pyrénées)

Ont également collaboré à ce travail :
Christel Andrieu, Étienne Gardiès (ORS Midi-Pyrénées)

Table des matières

1/ INTRODUCTION & MÉTHODOLOGIE.....	1
2/ LES 37 CSAPA AMBULATOIRES.....	3
Les publics reçus	4
L'intervention des CSAPA auprès de l'entourage des personnes	10
Les produits et les usages	12
<i>Analyse des produits perçus par les personnes comme les plus dommageables.....</i>	<i>12</i>
<i>Usage par voie veineuse</i>	<i>14</i>
L'activité des CSAPA ambulatoires.....	14
<i>Les actes réalisés et les professionnels.....</i>	<i>14</i>
<i>Les stratégies de sevrage</i>	<i>18</i>
<i>Les actions de dépistage et les décès.....</i>	<i>20</i>
Financement des structures.....	21
3/ LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS AU SEIN DES CSAPA EN OCCITANIE	22
Description du dispositif et files actives.....	22
L'activité.....	25
Les orientations.....	27
Les professionnels intervenant dans les CJC d'Occitanie.....	28
4/ LES ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT DANS LES CSAPA EN OCCITANIE EN 2016.....	29
Les Appartements Thérapeutiques Relais (ATR).....	29
Les Centres Thérapeutiques Résidentiels (CTR).....	33
Les Centres Thérapeutiques Communautaires (CTC) ou communautés thérapeutiques.....	36
Les familles d'accueil.....	37
5/ LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES	38

1/ Introduction & méthodologie

Un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) est une structure pluridisciplinaire médicosociale qui a pour mission d'assurer les actions de prévention et de soins aux personnes atteintes d'addiction.

Les CSAPA accueillent de façon confidentielle et gratuite et sont présents dans tous les départements de France.

Ces dispositifs sont régis à partir de différents textes réglementaires :

- La circulaire N°DGS/MC2/2008/79 du 28 février 2008 relative à la mise en place des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie et à la mise en place des schémas régionaux médico-sociaux d'addictologie.
- Le décret n°2007-877 du 14 mai 2007 relatif aux missions CSAPA (JO du 15 mai 2007) détaille les missions de ces établissements.
- La circulaire DGS du 10 mars 2006 (CSAPA) relative au renouvellement des autorisations des CSST et à la mise en place des CSAPA explicite les modalités de transition des CSST aux CSAPA.

La grande majorité des prises en charge sont ambulatoires. Toutefois, des services résidentiels viennent compléter une offre d'accompagnement des problématiques addictives. Notons aussi que ces centres, pour une grande part d'entre eux, sont promoteurs de Consultations Jeunes Consommateurs.

Ces centres regroupent depuis 2011 les Centres Spécialisés de Soins aux Toxicomanes (CSST) et les Centres de Cure Ambulatoire en Alcoologie (CCAA). Le CSAPA a aujourd'hui la vocation d'apporter une prise en charge pluridisciplinaire et conceptuelle sur toute conduite addictive, quel qu'en soit l'objet.

Les données présentées ici ne concernent que les CSAPA et devraient être mises en corrélation avec les données sanitaires. La prise en charge des addictions se fait dans un maillage associant les services médico-sociaux et les services dédiés des hôpitaux et de cliniques. Le dispositif hospitalier en addictologie est organisé de façon graduée, en trois niveaux :

- le niveau I qui assure les réponses de proximité (consultation, liaison), y compris les sevrages simples ;
- le niveau II, ou niveau de recours spécifiquement addictologique, qui propose des prises en charge spécialisées et accueille les patients posant des problèmes particuliers. Les structures de niveau II assurent notamment des sevrages et des soins résidentiels complexes. Les services de soins de suite et de réadaptation ayant développé une activité en addictologie relèvent du niveau II ;
- le niveau III, ou centre d'addictologie universitaire régional implanté dans les CHU, propose les mêmes prises en charge que les structures de niveau II. Il constitue en plus un lieu régional de ressources, de formation, et de recherche.

Une description de l'activité sanitaire selon les niveaux d'intervention sur chacun des territoires permettrait de mieux apprécier les spécificités locales et les périmètres d'action de chacun des établissements.

Les données présentées dans cette synthèse sont issues des rapports d'activité types des centres spécialisés d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Le rapport d'activité type est adressé par les ARS aux entités juridiques gérant une ou plusieurs activités de soins. Celles-ci reçoivent en retour les rapports d'activité complétés et valident les données qui y figurent. Les documents sont ensuite centralisés à la DGS.

Les données décrivent l'activité des ambulatoires et leurs services complémentaires (CJC, consultation avancée, en milieu carcéral...) ainsi que les données des services résidentiels. Ces deux modalités d'intervention ont les mêmes objectifs mais structurent les suivis des personnes de manière assez différente. C'est pour cela que l'analyse présentée ici différencie ces différents types d'approches.

Les données qui sont fournies dans ce document proviennent de l'ensemble des rapports d'activité transmis par l'ARS Occitanie à l'ORS Midi-Pyrénées qui en effectue la mise à plat et l'analyse.

Données principales recueillies dans les rapports d'activité :

- Questions relatives aux patients :
 - Nombre de patients accueillis dans l'année
 - Profil des patients : sexe, âge
 - Domicile des patients, type de logement, origine principale des ressources, couverture sociale
 - Produit consommé motivant la démarche de soins
 - Utilisation de la voie intraveineuse, pathologies associées (VIH, hépatite B et C)
 - Origine de la demande (spontanée, proches, milieu scolaire, mesures judiciaires...)
- Questions relatives à la structure :
 - Nombre total de consultations effectuées dans l'année
 - Nombre et type de prises en charge (sevrage, substitution, autres activités)
 - Données budgétaires

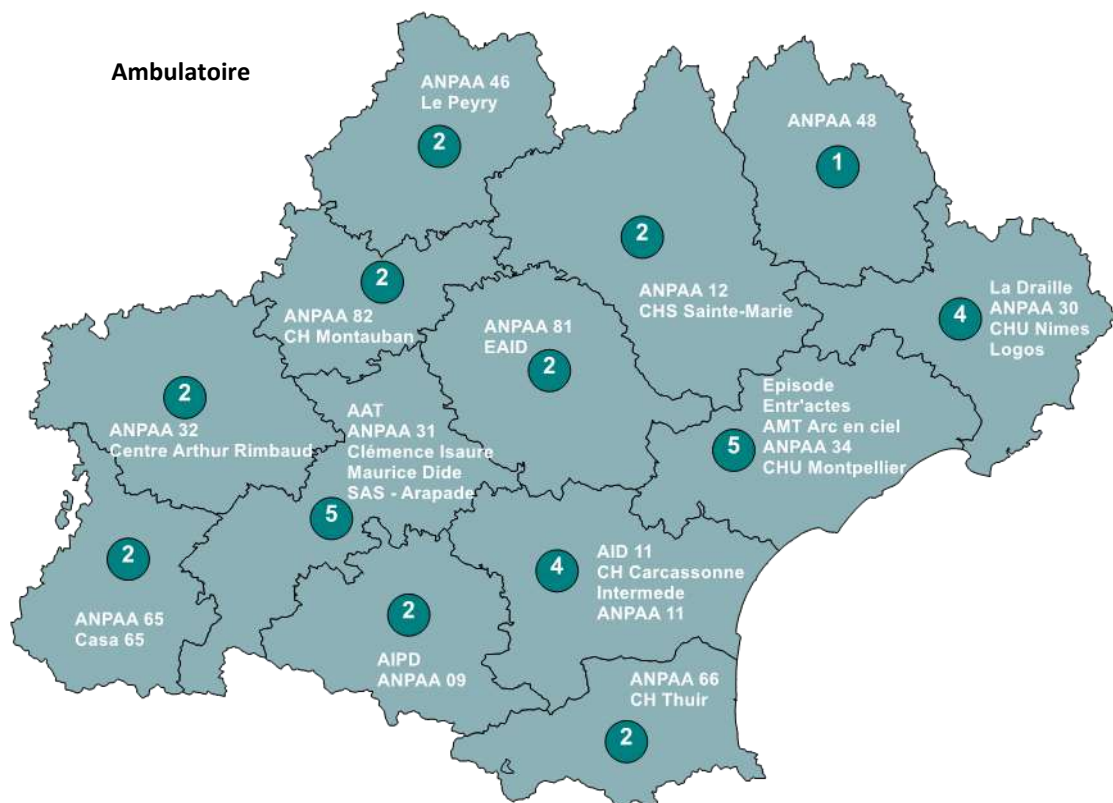
2/ Les 37 CSAPA Ambulatoires

Le dispositif n'a pas évolué entre 2015 et 2016. Les 37 structures ambulatoires se répartissent en 27 CSAPA généralistes, 4 CSAPA spécialisés sur l'alcool et 6 sur les drogues illicites contre 24, 6 et 7 en 2015. Trois structures spécialisées sont devenues généralistes.

Type d'intervention	Nb de structures développant cette intervention (n=37)
Intervention en milieu carcéral	21
Addiction sans substance	33
Consultation de proximité	27
Consultations Jeunes Consommateurs	25
Actions de prévention	31
Intervention Formation	29
Actions de recherche	14

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Carte 1. Cartographie des activités des CSAPA ambulatoire d'Occitanie en 2016



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2015 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les publics reçus

La file active annuelle d'une structure correspond au nombre de personnes différentes suivies ou ayant fait l'objet d'au moins une intervention de la part de la structure dans l'année.

En 2016, ce sont 26 228 personnes qui ont été reçues au moins une fois dans les 37 centres ambulatoires d'Occitanie. Ce sont 1 139 personnes de plus qu'en 2015, soit 4,3% d'augmentation.

Globalement, la hausse de file active concerne la très grande majorité des structures d'Occitanie.

Le tableau 1 donne des indications sur l'hétérogénéité des tailles des différentes structures CSAPA.

Les variations par établissement ne peuvent pas être interprétées en tant que telles car elles sont soumises à des contextes particuliers (environnement, ressources humaines...) que les données extraites des rapports d'activité ne permettent pas de documenter.

Soulignons que la file active des structures n'est qu'un élément partiel et ne peut résumer à elle seule l'activité de l'établissement.

Tableau 1. Évolution des files actives des 37 CSAPA en 2016 hors personnes de l'entourage (n=26228)

	Nb de personnes reçues au moins une fois		Évolution
	en 2015	en 2016	
AIPD 09	404	457	13%
ANPAA 09	309	282	-9%
AID 11	1 011	1162	15%
ANPAA 11	353	320	-9%
CSAPA CARCASSONNE - CH	624	737	18%
CSAPA INTERMEDE - Groupe SOS Solidarité	237	244	3%
ANPAA 12	480	496	3%
CSAPA Sainte-Marie	448	449	0%
ANPAA 30	1 308	1 480	13%
CSAPA La Draille	481	462	-4%
CSAPA CHU Nîmes	697	732	5%
CSAPA Logos	1 112	1 194	7%
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT)	408	538	32%
ANPAA 31	1 270	1 162	-9%
Service Accueil Soins Arpade	958	932	-3%
CSAPA Maurice Dide	715	754	5%
Clémence Isaure	622	786	26%
ANPAA 32	363	386	6%
Arthur Rimbaud	190	184	-3%
AMT (Arc en ciel)	1 647	1 705	4%
ANPAA 34	852	988	16%
Unité de Traitement des Toxicodépendances - CHU Montpellier	782	768	-2%
CSAPA ENTRACTE CJC	240	200	-17%
CSAPA ENTRACTE antenne METHADONE	46	77	67%
Épisode	1 200	1 345	12%
ANPAA 46	294	345	17%

	Nb de personnes reçues au moins une fois		Évolution
	en 2015	en 2016	
Le Peyry	356	401	13%
ANPAA 48	515	539	5%
ANPAA 65	621	637	3%
CASA 65	295	284	-4%
ANPAA 66	1 228	1 294	5%
CH THUIR	668	739	11%
CH THUIR - Méthadone	683	810	19%
ANPAA 81	906	985	9%
EAID (Espace Accueil Information Dépendances)	915	713	-22%
ANPAA 82	560	590	5%
CH Montauban	1 091	1 051	-4%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

47% sont des nouveaux patients. Ce niveau augmente de 3 pts en 2016 par rapport aux données de 2015. Ce pourcentage indique un renouvellement important des files actives et comme la file active globale n'augmente que de 4,3%, on peut faire l'hypothèse que plus de 40% des patients ont quitté ces services.

76% des personnes reçues sont des hommes. Ce chiffre est similaire (78%) aux données nationales de l'enquête RECAP¹ sur la même période.

Tableau 2. Répartition de la file active estimée en Occitanie, selon le sexe et la provenance des personnes reçues dans les 37 CSAPA en 2016, hors personnes de l'entourage (n=26228)

	Nb de personnes reçues au moins une fois	Hommes	Femmes	Part de nouveaux patients dans l'année
Occitanie	26 228	76%	24%	47%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les CSAPA d'Occitanie accueillent un nombre important de personnes et sont répartis sur l'ensemble des 13 départements. Il est possible de faire des comparaisons interdépartementales tout en tenant compte des spécificités des territoires.

L'Ariège, l'Aveyron, le Gers, le Lot, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn et Garonne (tous ex Midi-Pyrénées) recensent deux dispositifs. L'Aude et le Gard possèdent quatre dispositifs. L'Hérault et la Haute-Garonne disposent de cinq dispositifs chacun. Seule, la Lozère ne compte qu'un établissement.

¹ Mis en place en 2005 par l'OFDT, RECAP est un recueil de données continu sur les patients venus chercher de l'aide auprès des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Il s'inscrit dans une démarche d'harmonisation des modes de collecte de données dans le champ des addictions au niveau national et au niveau européen. <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/recap/>

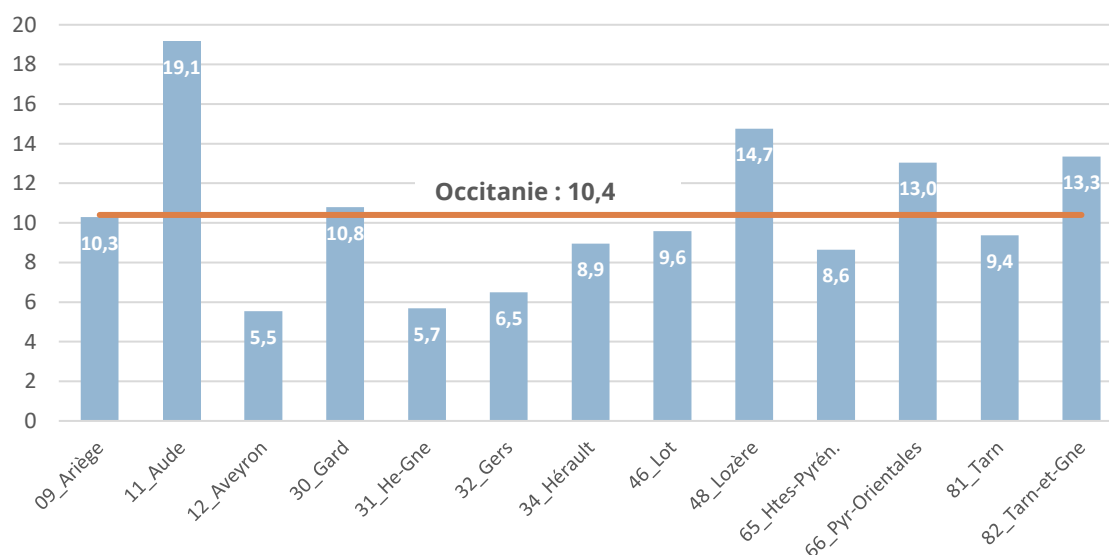
Tableau 3. Répartition de la file active estimée par département des personnes reçues dans les 37 CSAPA d'Occitanie en 2016, hors personnes de l'entourage (n=26228), pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de CSAPA ambulatoire	File active
Ariège	2	739
Aude	4	2 463
Aveyron	2	945
Gard	4	3 868
Haute Garonne	5	4 172
Gers	2	570
Hérault	5	5 083
Lot	2	746
Lozère	1	539
Hautes-Pyrénées	2	921
Pyrénées-Orientales	3	2 843
Tarn	2	1 698
Tarn et Garonne	2	1 641

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

La file active, rapportée à la population des 20-59 ans (globalement l'âge des publics reçus au sein de ces services), indique de fortes disparités, allant de 4,3 ‰ dans le Lot à 19,1 ‰ dans l'Aude, pour une moyenne de 10,4 ‰ en Occitanie.

Graphique 1. Répartition de la file active estimée par département des personnes reçues dans les 37 CSAPA d'Occitanie, en 2016, hors personnes de l'entourage (n=26228), pour 1000 habitants de 20 à 59 ans.

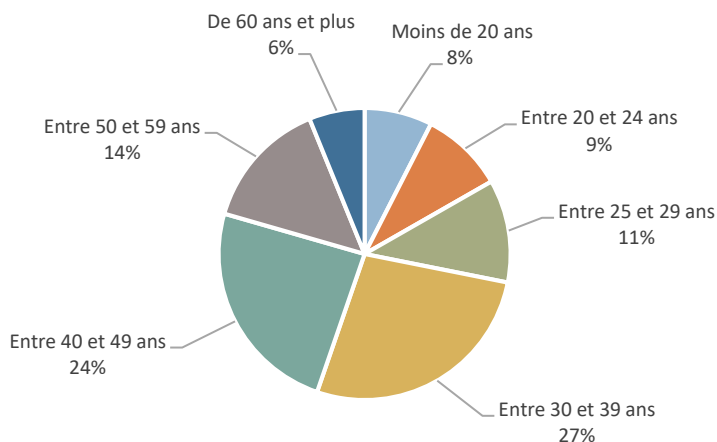


Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

51% des personnes de la file active ont un âge compris entre 30 et 50 ans, 29% ont moins de 30 ans et 20% plus de 50 ans. Cette répartition reste stable par rapport aux données de 2015. Les données de l'enquête RECAP au niveau national relèvent des valeurs très similaires : 49% ayant entre 30 et 50 ans, 29% moins de 30 ans et 21% de plus de 50 ans.

La proportion de mineurs est la même en Occitanie (4%) qu'au niveau national (4,2%).

Graphique 2. Part des différentes tranches d'âge catégorisant la file active des CSAPA d'Occitanie

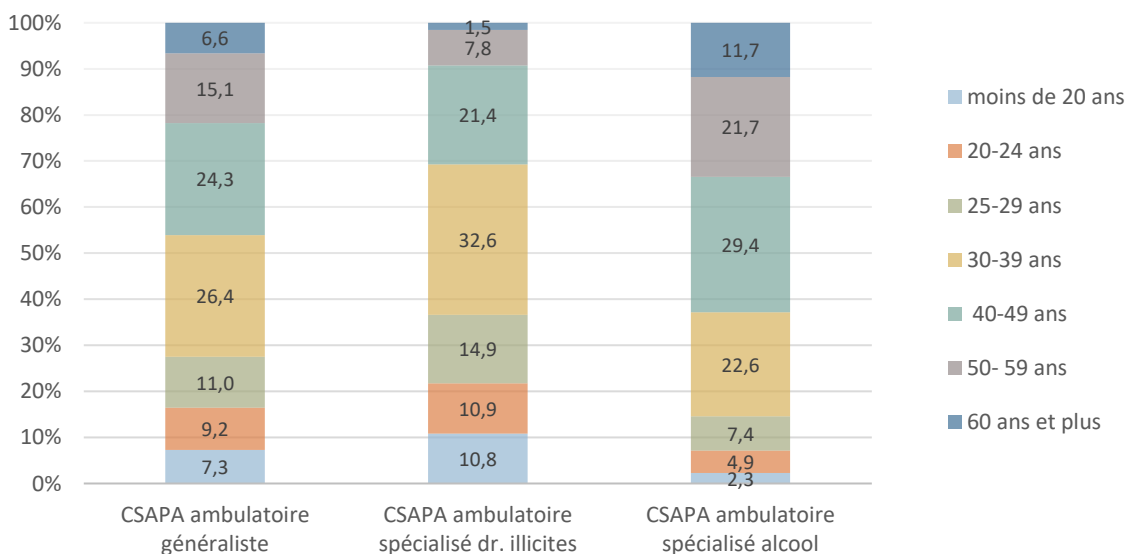


Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les analyses de 2015 indiquaient des différences significatives en termes de profil d'âge de la file active selon les établissements. Une analyse selon leur spécialisation (généraliste, alcool, drogues illicites) permet de constater une réelle différence entre les services ayant une spécialité « drogues illicites » dont 70% de la file active à moins de 40 ans et les services ayant une spécialité « alcool » dont plus de 60% de la file active a plus de 40 ans. Les CSAPA généralistes ont une file active équilibrée en termes d'âge. 53% ont moins de 40 ans, et cette donnée est stable entre 2015 et 2016.

Ces éléments soulignent des profils de publics très hétérogènes au sein de ces services.

Graphique 3. Répartition des personnes selon leur âge et le type de structures qu'ils fréquentent



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

En 2016, 39% des personnes reçues ont des revenus contre seulement 32% en 2015. Pour autant, au-delà de cette moyenne régionale apparaît de réelles disparités (52% en Aveyron et 34% en Hérault). Des différences apparaissent aussi selon la différenciation des spécialisations des établissements.

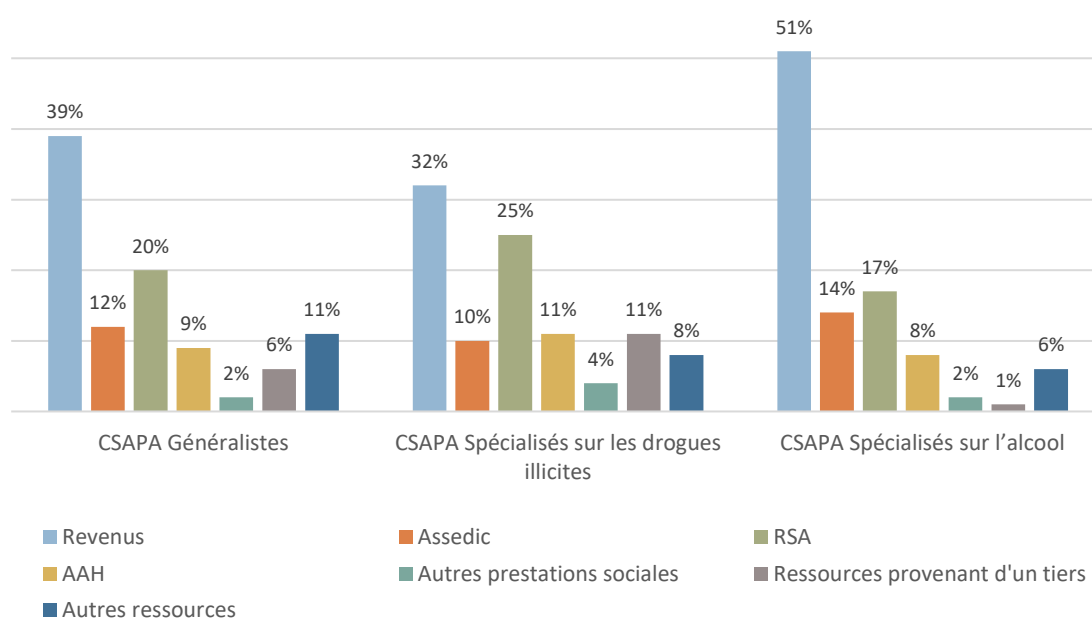
Seulement 32% des personnes reçues dans les services ayant la spécialité « drogues illicites » contre 51% au sein des services spécialisés « alcool » déclarent recevoir des revenus.

Tableau 4. Les ressources des personnes reçues dans les 37 CSAPA ambulatoires par département en 2016 (n=22293)

	Revenus	Assedic	RSA	AAH	Autres prestations sociales	Ressources provenant d'un tiers	Autres ressources
Ariège	29%	10%	24%	10%	2%	22%	2%
Aude	36%	10%	26%	8%	3%	10%	8%
Aveyron	52%	8%	12%	12%	8%	1%	6%
Gard	42%	12%	23%	10%	2%	4%	7%
Haute-Garonne	40%	13%	17%	9%	2%	10%	8%
Gers	44%	12%	16%	11%	2%	6%	9%
Hérault	34%	11%	22%	10%	1%	7%	15%
Lot	33%	15%	22%	10%	1%	12%	8%
Lozère	40%	8%	16%	11%	5%	1%	19%
Hautes-Pyrénées	40%	15%	22%	11%	1%	4%	7%
Pyrénées-Orientales	39%	13%	27%	9%	2%	2%	6%
Tarn	45%	13%	14%	5%	1%	2%	20%
Tarn-et-Garonne	43%	11%	12%	10%	7%	4%	13%
Total général	39%	12%	21%	9%	2%	7%	10%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Graphique 4. Les ressources des personnes reçues dans les 37 CSAPA ambulatoires selon les types d'établissement en 2016 (n=22293)



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

83% des personnes reçues au sein des CSAPA déclarent vivre dans un logement durable, 13% dans un logement provisoire et 4% seulement sont Sans Domicile Fixe. L'image de l'addiction en lien avec la grande précarité est contredite ici. La plupart des personnes prises en charge pour des troubles avec les produits sont insérées.

Seuls les départements du Lot, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées ont une part de personnes vivant dans un logement durable inférieur à 80%.

Tableau 5. Les types de logement des personnes reçues dans les 37 CSAPA ambulatoires par département en 2016 (n=23342)

Logement	Durable	Provisoire	SDF
Ariège	86%	9%	5%
Aude	83%	12%	5%
Aveyron	88%	11%	2%
Gard	84%	12%	4%
Haute-Garonne	78%	18%	4%
Gers	90%	9%	2%
Hérault	81%	12%	7%
Lot	78%	14%	8%
Lozère	87%	10%	3%
Hautes-Pyrénées	74%	21%	5%
Pyrénées-Orientales	86%	10%	3%
Tarn	82%	17%	1%
Tarn-et-Garonne	87%	11%	2%
Total général	83%	13%	4%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Notons que les situations sont hétérogènes si on s'intéresse à la spécialité des différents établissements. La part des personnes SDF est deux fois supérieure à celle observée au sein des CSAPA spécialisés sur les drogues illicites et 8 fois supérieure à celle des CSAPA spécialisés alcool. Cet indicateur montre une fois de plus la disparité des profils selon les offres de services.

Tableau 6. Les types de logement des personnes reçues dans les 37 CSAPA ambulatoires selon les types d'établissement en 2016 (n=23342)

Types d'établissement	Type de logement		
	Durable	Provisoire	SDF
CSAPA Généralistes	83%	13%	4%
CSAPA Spécialisés sur les drogues illicites	78%	14%	8%
CSAPA Spécialisés sur l'alcool	91%	8%	1%
Total général	83%	13%	4%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

L'intervention des CSAPA auprès de l'entourage des personnes

En 2016, 1 534 personnes définies comme « l'entourage » ont été reçues. Cette activité ne représente que 5,8 % de l'activité et ce, quelle que soit la spécialité. Une diminution de 431 personnes par rapport aux données de 2015 (-20%) est à souligner. Ces personnes de l'entourage sont principalement reçues par les psychologues des services.

Tableau 7. La part de l'activité des CSAPA selon leur spécialité concernant l'accompagnement des personnes de l'entourage (n=1454)

Types d'établissement	Part de l'activité des services concernant les personnes de l'entourage
CSAPA ambulatoire généraliste	6,0%
CSAPA ambulatoire spécialisé drogues illicites	5,5%
CSAPA ambulatoire spécialisé alcool	4,2%
Total général	5,8%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

La grande majorité des professionnels qui reçoivent les personnes de l'entourage sont les psychologues.

Comme décrit en 2015, le poids de cette file active diffère fortement selon les établissements allant de 1% de la file active totale à 25% de l'ensemble des personnes reçues au sein du CSAPA.

Tableau 8. Les professionnels recevant les personnes de l'entourage (n=1454)

Médecins	10%
Psychiatres	3%
Infirmiers	16%
Psychologues	53%
Assistants sociaux	7%
Éducateurs spécialisés	3%
Animateurs	0%
Autres	8%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Tableau 9. Répartition des personnes de l'entourage reçues dans les 37 CSAPA Ambulatoire en 2016 (n=1534)

	Personnes de l'entourage	Part de l'entourage dans le file active globale
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT)	181	25%
AIPD 09	93	17%
Unité de Traitement des Toxicodépendances - CHU Montpellier	137	15%
ANPAA 12	51	9%
CSAPA Logos	108	8%
AMT (Arc en ciel)	143	8%
ANPAA 32	88	8%

	Personnes de l'entourage	Part de l'entourage dans le file active globale
CASA 65	24	8%
ANPAA 31	84	7%
Le Peyry	30	7%
ANPAA 09	17	6%
Service Accueil Soins Arpade	57	6%
ANPAA 30	72	5%
CSAPA La Draille	24	5%
ANPAA 46	19	5%
CH Montauban	58	5%
AID 11	45	4%
Épisode	55	4%
ANPAA 81	44	4%
CSAPA Sainte-Marie	15	3%
Clémence Isaure	25	3%
ANPAA 32	12	3%
ANPAA 48	19	3%
ANPAA 65	18	3%
ANPAA 66	41	3%
ANPAA 82	16	3%
ANPAA 11	8	2%
CSAPA CARCASSONNE - Centre Hospitalier	14	2%
CSAPA CHU Nîmes	18	2%
EAID (Espace Accueil Information Dépendances)	16	2%
Arthur Rimbaud	2	1%
CSAPA INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité	0	0%
CSAPA Maurice Dide	0	0%
CSAPA ENTRACTE CJC	0	0%
CSAPA ENTRACTE antenne METHADONE	0	0%
CH THUIR	0	0%
CH THUIR - Méthadone	0	0%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

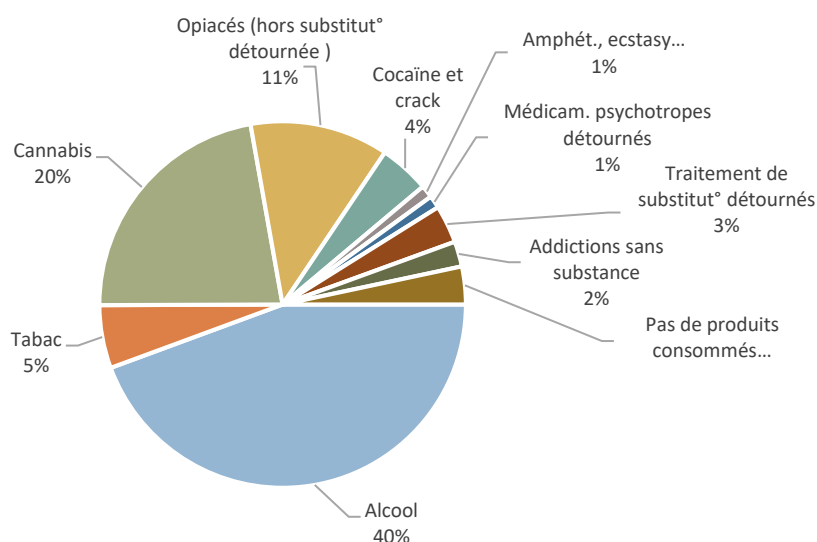
Les produits et les usages

Analyse des produits perçus par les personnes comme les plus dommageables

L'alcool est le produit perçu comme le plus dommageable par les patients à l'origine de la demande d'accompagnement, et ce pour 40% de la file active globale. Les autres produits à l'origine d'une demande de prise en charge sont le cannabis pour 20% et les opiacés pour 11% des patients reçus en CSAPA. Notons que la part concernant le tabac est faible (5%). Il est probable que les aides au sevrage tabagique se réalisent en médecine libérale. Plus étonnant encore, la faible part du nombre de demandes concernant la cocaïne qui est pourtant en expansion dans les consommations.

3% des personnes fréquentant les services ne déclarent pas de consommations ou de comportements addictifs problématiques.

Graphique 5. Produit le plus dommageable déclaré par les patients reçus en CSAPA



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

En s'intéressant aux demandes de prises en charge pour des problématiques en lien avec l'alcool, il apparaît qu'elles sont majoritaires au sein des centres spécialisés « alcool » (61% de la file active), au sein des services généralistes (45%) mais aussi au sein des centres spécialisés drogues illicites (35%).

Tableau 10. Le produit le plus dommageable selon les spécialités des centres en Occitanie en 2016.

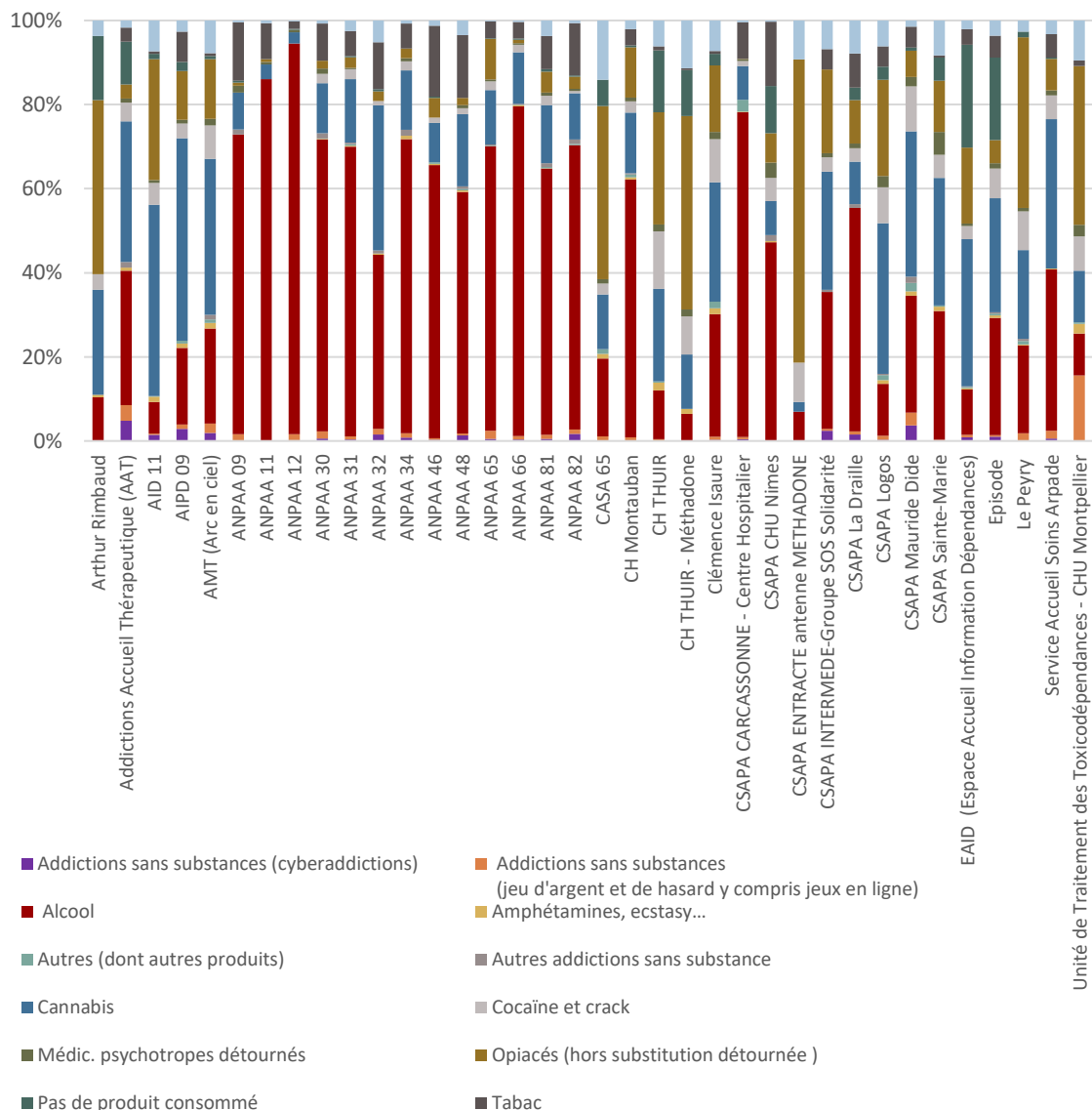
	CSAPA ambulatoire généraliste	CSAPA ambulatoire spécialisé drogues illicites	CSKAPA ambulatoire spécialisé alcool
Alcool	45%	35%	61%
Cannabis	22%	22%	14%
Opiacés (hors substitution détournée)	12%	11%	5%
Tabac	5%	6%	9%
Cocaïne et crack	4%	6%	2%
Traitement de substitution détournés	4%	3%	3%
Pas de produits consommés	2%	12%	2%

	CSAPA ambulatoire généraliste	CSAPA ambulatoire spécialisé drogues illicites	CSKAPA ambulatoire spécialisé alcool
Addictions sans substances (jeu d'argent et de hasard y compris jeux en ligne)	2%	1%	0%
Addictions sans substance (cyberaddictions)	1%	1%	0%
Amphétamines, ecstasy...	1%	1%	0%
Autres (dont autres produits)	1%	0%	0%
Autres addictions sans substance	1%	0%	0%
Médicaments psychotropes détournés	1%	2%	2%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Le graphique suivant indique assez clairement que l'alcool est le produit prépondérant dans la grande majorité des établissements CSAPA de la région.

Graphique 6. Part du produit le plus dommageable selon les établissements

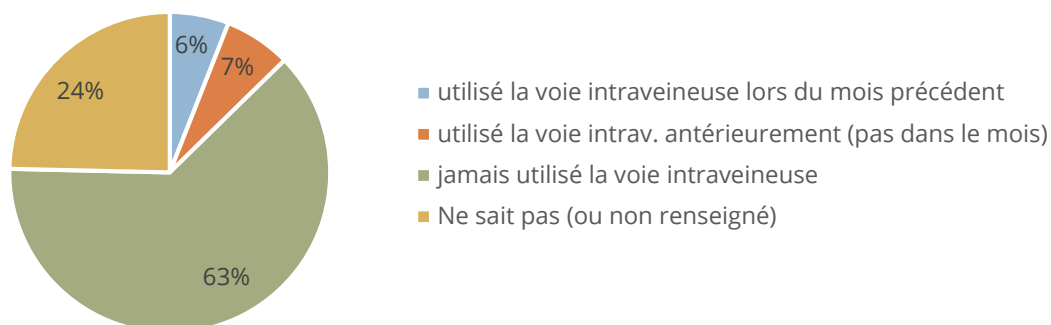


Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Usage par voie veineuse

6% des personnes reçues au sein des CSAPA ont une utilisation récente de la voie veineuse pour consommer leur produit. Cette part relativement faible représente plus de 1 570 personnes. Si on considère qu'un usager par voie veineuse utilise 1 seringue par jour (même si certaines observations laissent à penser que le besoin est d'au moins 3 à 5 par jour), cela représente plus de 574 000 seringues nécessaires. Les CSAPA distribuent 14 791 seringues et en récupèrent 2 307.

Graphique 7. Usage par voie veineuse



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

L'activité des CSAPA ambulatoires

Les actes réalisés et les professionnels

Les rapports d'activité des structures d'Occitanie décrivent 258 002 actes (+6% par rapport à 2015) réalisés par l'ensemble des professionnels intervenant dans les différents CSAPA.

Tableau 11. Les effectifs au sein des 37 CSAPA ambulatoires d'Occitanie en 2015 et 2016

	2015		2016	
	Nombre d'ETP	Part des ETP	Nombre d'ETP	Part des ETP
Fonction support (direction, secrétariat...)	93,1	26%	90,2	26%
Fonction d'intervention (médical, paramédical et travailleurs sociaux)	261,3	74%	260,0	74%
Total	354,4	100%	350,2	100

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Au global, peu d'évolutions apparaissent dans le nombre d'ETP intervenant en Occitanie. La part de la fonction support en regard des fonctions d'intervention reste stable. Pour autant, si on s'intéresse à chaque métier, on peut souligner la diminution du temps d'intervention des psychiatres et des psychologues (avec pour ces derniers un nombre de consultations légèrement en hausse). Parallèlement, le temps infirmier augmente, principalement pour l'intervention dans la délivrance des TSO.

Concernant le travail social, une légère diminution du temps d'éducateurs est compensée par une hausse du temps de travail des moniteurs-éducateurs. Notons que globalement, le volume de consultation augmente de 3% pour les éducateurs et de 32% pour les moniteurs-éducateurs.

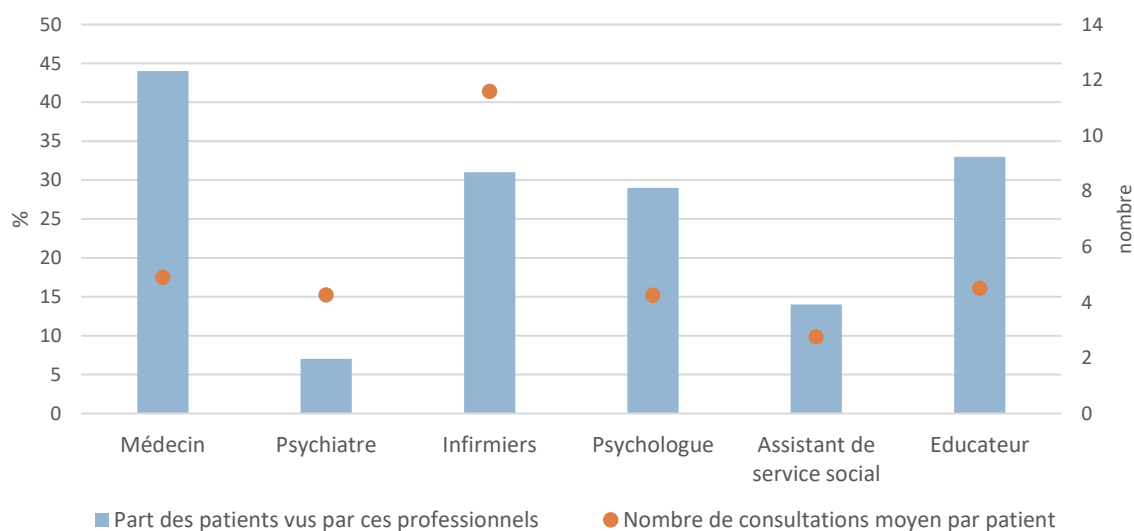
Tableau 12. Les métiers et les activités au sein des CSAPA d'Occitanie en 2015

	Nbre d'ETP		Nbre de consultations		Évolution
	2015	2016	2015	2016	
Médecins	36,8	38,4	53 192	56 863	+/+
Psychiatres	7,8	6,25	10 211	8 027	-/-
Infirmiers	49,1	60	86 795 (dont 55% pour la délivrance des TSO)	93 492 (dont 74% pour la délivrance des TSO)	+/+
Psychologues	59,9	48	31 944	32 481	-/+
Assistants Sociaux	16,7	17	9 801	10 386	+/+
Éducateurs Spécialisés	55,5	53	37 514	38 933	-/+
Animateurs, Moniteurs	17,5	18,9	5 216	6 932	+/+
Autres (CESF, Sophrologue, Pharmacien...)	18,0	16,3	7 174	10 888	-/+
Total (Hors support)	261,3	260,0	241 847	258 002	-/+

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2015 et 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

La part des personnes vues par métier est décrite dans la figure 13. Les médecins sont les professionnels qui voient la part la plus importante des patients de la file active Occitanie. Ces éléments sont assez proches de ceux décrits en 2015.

Tableau 13. L'activité au sein des 37 CSAPA d'Occitanie selon les métiers en 2016



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Toutes les équipes disposent d'un temps médical, d'un temps de psychologue et d'un temps de travail social. Cinq services ne déclarent pas de temps infirmier, ils étaient huit en 2015. Toutefois, si chaque métier est représenté, la part du temps dédié à chacun des métiers peut être très différente. Cet élément indique que l'organisation des équipes est assez hétérogène selon les établissements.

Tableau 14. Activité selon les métiers au sein des différents CSAPA Occitanie en 2016

	Médecin	Psychologue	Infirmière	Assistant de service social	Éducateur spécialisé	Animateur/ Moniteur
AIPD 09	0,46	0,66	0,71	0	2,9	0
ANPAA 09	0,52	1,23	0	0	0	0,1
AID 11	1,52	3,35	2,27	1,05	2,46	0
ANPAA 11	1	1	2	0,8	0	0
CSAPA CARCASSONNE - Centre Hospitalier	1,3	0,5	3,05	0,5	0,43	0
CSAPA INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité	0,37	1,12	1,98	0	1	2,08
ANPAA 12	1,08	0,5	4,1	0,4	0,5	0
CSAPA Sainte-Marie	0,94	1	0	0,5	1,5	0,1
ANPAA 30	1,25	2,7	1	0	0,94	1
CSAPA La Draille	1,2	0,8	1,5	0,8	1	0
CSAPA CHU Nîmes	2,41	2,95	2,97	0	4	0,8
CSAPA Logos	0,3	1,2	1,5	0	1,4	0
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT)	0,9	2,45	0	0,5	1	0,4
ANPAA 31	0,88	1,65	0,91	0,75	2,5	0
Service Accueil Soins Arpade	0,47	0,6	2,22	0,63	0,5	0
CSAPA Maurice Dide	1,42	0,75	1	0,75	1,88	1
Clémence Isaure	2,87	2,37	1,07	0,9	4,62	0
ANPAA 32	0,23	0,85	0,5	0	0,3	0
Arthur Rimbaud	0,5	0,2	3	0,1	0	0
AMT (Arc en ciel)	0,51	1,14	2,02	0	1,47	4,84
ANPAA 34	2,3	1,5	3	3	9,5	0,9
Unité de Traitement des Toxicodépendances - CHU Montpellier	1,65	2,51	2	0	1	1
CSAPA ENTRACTE CJC	0,51	1,14	2,02	0	1,47	4,84
CSAPA ENTRACTE antenne METHADONE	2,76	3,3	3,63	1	4,45	0
Épisode	1,3	0,5	2,7	0,6	0	0
ANPAA 46	0,9	0,93	0,84	0	0,89	0
Le Peyry	nr	nr	nr	nr	nr	nr
ANPAA 48	1,03	1,63	1	0	0,5	0,2
ANPAA 65	0,9	0,33	0	0	1,8	0
CASA 65	0,92	0,5	1,35	1,69	0	0
ANPAA 66	2,38	2,4	1,8	0,5	1	1
CH THUIR	1	0,6	3,5	0,5	1	0
CH THUIR - Méthadone	1,3	1	1	0,5	2	0
ANPAA 81	1,82	0,73	0	0	0,43	0
EAID DEPARTEMENTAL (Espace Accueil Information Dépendances)	2,95	1,9	1	0,5	0	0
ANPAA 82	1,56	0,8	2	0	0	0,63
CH Montauban	1,2	1,25	2,7	1	0,5	0
Occitanie	44,61	48,04	60,34	16,97	52,94	18,89

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Aucune évolution n'apparaît concernant sur les parts des dispositifs ou acteurs qui orientent les personnes en direction des CSAPA. Pour la très grande majorité (41%), c'est une initiative personnelle qui est à l'origine de la venue au sein du CSAPA.

Les orientations « justice », « pré-sentencielle », « post-sentencielle » ou « classement avec orientation » constituent 21% de la file active. Cette part est similaire à celle de l'ensemble des structures sanitaires et/ou médico-sociales et de la médecine générale (22%) et bien supérieure aux orientations réalisées par les institutions et services sociaux (5%).

Tableau 15. L'origine des personnes reçues au sein des CSAPA d'Occitanie en 2016

	Occitanie
Initiative du patient ou des proches	41%
Médecin de ville	8%
Structure spécialisée médico-sociale (CSAPA/ CAARUD)	4%
Structures hospitalières spécialisées en addictologie (Équipe hospitalière de liaison, consultation hospitalière d'addictologie, autre...)	4%
Autre hôpital / autre sanitaire	6%
Institutions et services sociaux	5%
Justice, orientation pré-sentencielle	4%
Justice, orientation post-sentencielle	13%
Justice, classement avec orientation	4%
Milieu scolaire/étudiant	2%
Autre	4%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Cette part importante des orientations dites « justice » mérite un approfondissement. De très grande disparités apparaissent selon les établissements allant de 0% à 47%. Sur les 10 services qui reçoivent le plus de personnes orientées par les services de la justice, 7 sont des ANPAA.

Un approfondissement permettrait une qualification plus précise de ces orientations (alcool et risques routiers, usages de cannabis...). Ces éléments témoignent encore d'une grande disparité des files actives et de l'action des CSAPA sur leur territoire d'intervention.

Tableau 16. Part de la file active orientée par les services de la justice (post-sentenciel, pré-sentenciel ou classement avec orientation) dans les CSAPA en 2016

	Justice, orientation post-sentencielle	Justice, orientation pré-sentencielle	Justice, classement avec orientation
ANPAA 32	47%	2%	1%
ANPAA 11	43%	3%	1%
ANPAA 65	37%	10%	1%
ANPAA 09	29%	1%	6%
ANPAA 12	29%	4%	2%
ANPAA 30	26%	1%	1%
Service Accueil Soins Arpade	24%	4%	0%
ANPAA 48	24%	1%	0%
EAID DEPARTEMENTAL (Espace Accueil Information Dépendances)	23%	0%	19%

	Justice, orientation post-sentencielle	Justice, orientation pré-sentencielle	Justice, classement avec orientation
Épisode	22%	1%	2%
ANPAA 81	22%	1%	0%
ANPAA 46	22%	1%	1%
CSAPA CARCASSONNE - Centre Hospitalier	20%	1%	6%
AMT (Arc en ciel)	18%	2%	5%
ANPAA 31	17%	3%	1%
ANPAA 82	17%	13%	0%
CH THUIR	16%	0%	0%
ANPAA 34	15%	2%	2%
OCCITANIE	15%	3%	4%
AIPD 09	14%	2%	5%
CSAPA INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité	13%	0%	0%
CSAPA La Draille	11%	1%	0%
Clémence Isaure	10%	4%	16%
CSAPA Logos	9%	11%	0%
ANPAA 66	5%	1%	10%
CH THUIR - Méthadone	5%	0%	1%
AID 11	4%	1%	18%
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT)	2%	0%	18%
CSAPA Sainte-Marie	2%	0%	0%
CSAPA CHU Nîmes	2%	0%	0%
CSAPA Mauride Dide	1%	1%	3%
Unité de Traitement des Toxicodépendances - CHU Montpellier	1%	3%	0%
CH Montauban	1%	12%	8%
CASA 65	0%	0%	6%
Arthur Rimbaud	0%	2%	0%
CSAPA ENTRACTE CJC	0%	0%	0%
CSAPA ENTRACTE antenne METHADONE	0%	0%	0%
Le Peyry	0%	0%	5%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les stratégies de sevrage

Les sevrages initiés dans l'année concernent 12% de la file active, ce qui en regard du nombre de nouveaux patients (47%) est assez peu. Ces éléments laissent à penser que les stratégies thérapeutiques sont autres, soit dans des logiques de pharmacothérapies de substitution aux opiacés (MSO) ou de maintenance et de réduction d'usage de l'alcool (Baclofène, Nalméfène, benzodiazépines...) mais surtout dans des accompagnements psychosociaux.

Il serait intéressant de comparer ces éléments avec les mêmes données issues des services sanitaires mieux à même de mettre en place des sevrages (lits d'hospitalisation et de sevrage dédiés).

Tableau 17. Les stratégies de sevrage au sein des centres CSAPA en ambulatoire en 2016

	%
Sevrages (N=4 134)	
dont sevrages en ambulatoire initiés par le centre	59%
dont sevrages initiés assurés par l'hôpital et suivi par le centre	27%
NR	14%
Patients (N=3 130)	
dont sevrages en ambulatoire initiés par le centre	56%
dont sevrages initiés assurés par l'hôpital et suivi par le centre	32%
NR	12%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

La part des patients inscrits dans des Traitements de Substitution aux Opiacés par le protocole méthadone correspond à 11% de la file active (12,7% en 2015). Cette part est de 9% en CSAPA généraliste et de 25% en CSAPA spécialiste drogues illicites (les services spécialisés « alcool » n'ont pas la possibilité d'initier ce type de protocole). Selon le département, cette part peut être très différente, 4% dans le Tarn et 22% dans le Lot.

La prescription de Buprénorphine Haut Dosage concerne 7% de la file active globale.

Pour aller plus loin, il serait nécessaire d'interroger le dispositif dans sa globalité, services sanitaires et médecine libérale compris.

La prescription de Suboxone® est assez peu développée. Seuls trois établissements indiquent ce type de prescription.

Dicodin®, Skénan® sont décrits comme prescrits en Traitement de Substitution aux Opiacés alors que ces médicaments n'ont pas l'AAM. Ces prescriptions s'inscrivent dans le cadre de pratiques de prises en charge des dépendances aux opiacées connues et décrites dans la littérature.

Une mention de prescription de Fentanyl® (Aude) est moins conventionnelle.

Tableau 18. La prescription et la délivrance de Médicaments de Substitution aux Opiacés en Occitanie dans les CSAPA en 2016

Étiquettes de lignes	Part des personnes de la file active sous traitement Méthadone	Part des personnes de la file active sous traitement BHD
CSAPA généraliste	9%	6%
CSAPA Spécialisé drogues illicites	25%	15%
CSAPA Spécialisé alcool	0%	0%
Total général	11%	7%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Tableau 19. La prescription et la délivrance de Médicaments de Substitution aux Opiacés par département dans les CSAPA en 2016

	Part des personnes de la file active sous traitement Méthadone	Part des personnes de la file active sous traitement BHD
Ariège	11%	7%
Aude	12%	7%
Aveyron	19%	10%
Gard	11%	4%
Haute-Garonne	8%	7%
Gers	9%	8%
Hérault	13%	10%
Lot	22%	7%
Lozère	4%	3%
Hautes-Pyrénées	18%	5%
Pyrénées-Orientales	11%	13%
Tarn	4%	4%
Tarn-et-Garonne	6%	3%
Total général	11%	7%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les actions de dépistage et les décès

Le nombre de personnes ayant bénéficié d'un dépistage quelle que soit la pathologie est relativement faible, moins de 10%.

Tableau 20. Dépistage et vaccination des personnes reçues au sein des CSAPA en Occitanie en 2016

	Au sein de l'ensemble des CSAPA d'Occitanie en 2016
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un dépistage gratuit de l'Hépatite B	9%
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un dépistage gratuit de l'hépatite C	8%
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un dépistage du VIH	7%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

98 décès sont recensés au sein de l'ensemble des services d'Occitanie, ce qui représente 0,3% de la file active.

Seulement 3 personnes sont décédées par suite d'une surdose aux opiacés.

Financement des structures

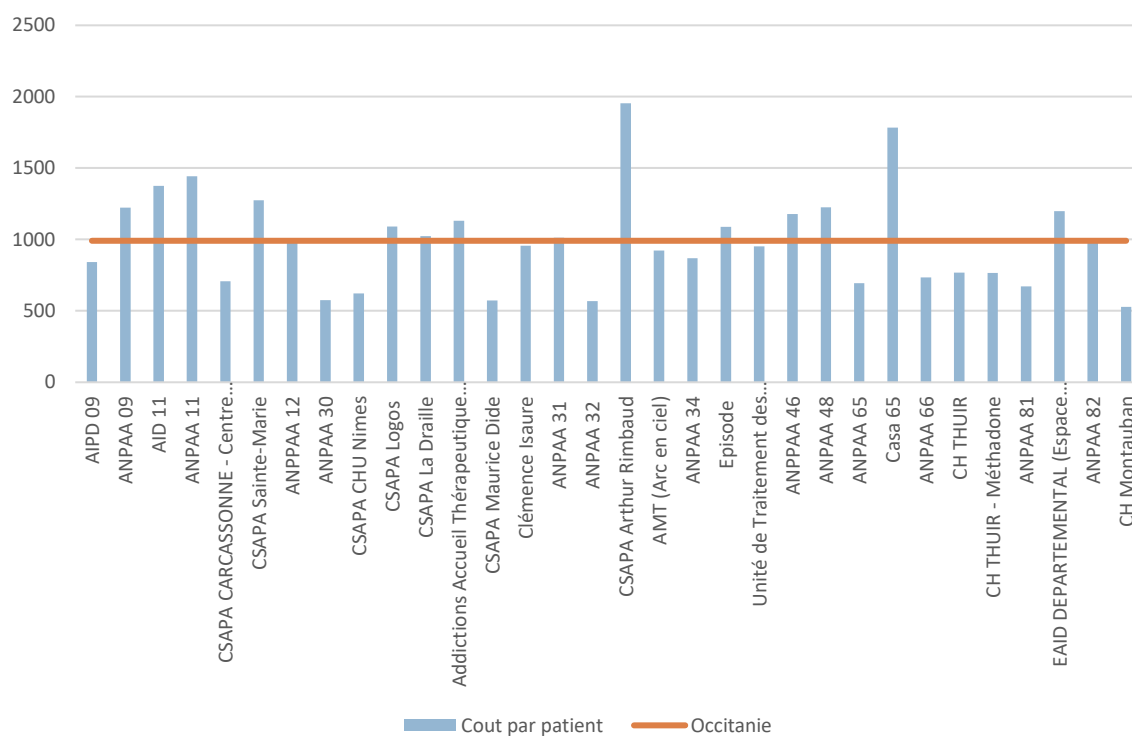
On peut estimer que le budget global des services CSAPA Ambulatoire en Occitanie se situe entre 22 et 27 millions d'euros.

Plusieurs établissements n'ayant pas différencié la répartition budgétaire selon les services Ambulatoire et Résidentiel, l'estimation manque de précision.

Le coût moyen d'un patient pris en charge dans les CSAPA en Occitanie est de 991 euros (1 009 euros en 2015), la médiane étant de 956 euros². Notons que le coût par patient peut être très différent d'une structure à l'autre (527 et 1 955 euros).

Il est important de souligner qu'une part de ces différences doit être envisagée au regard des contextes locaux, des profils des personnes composant les files actives, des actions d'aller vers (antennes, consultations avancées...).

Graphique 8. Coût moyen par patient reçu par les services CSAPA Ambulatoire en 2016 en Occitanie³



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les structures CSAPA INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité, Service Accueil Soins Arpade, CSAPA ENTRACTE CJC, CSAPA ENTRACTE antenne METHADONE et l'Association Parenthèse – CJC ne sont pas décrites dans ce graphique car les budgets présentés dans le rapport d'activité ne spécifient pas directement l'activité ambulatoire.

² Coût évalué en fonction de l'ONDAM médicosocial.

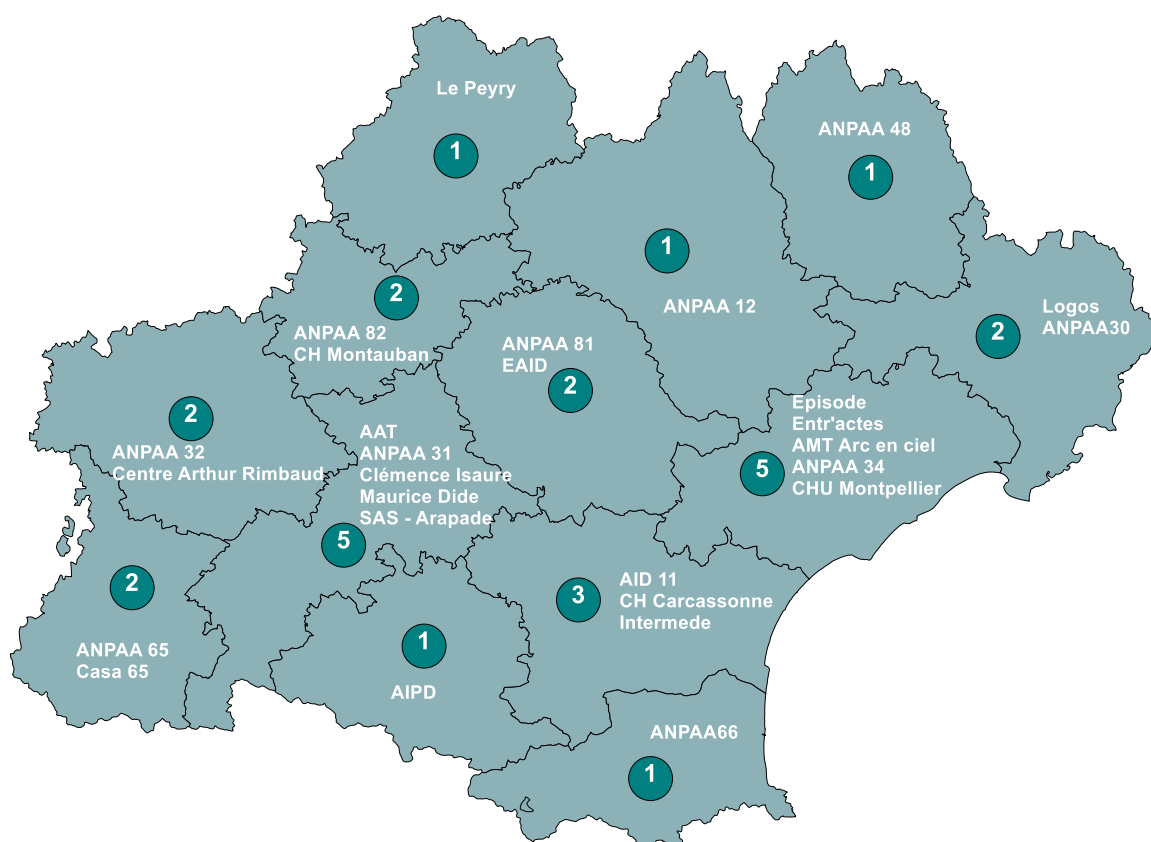
³ N'ayant pas différencié les financements Ambulatoire et Résidentiel dans le rapport d'activité le CSAPA Intermède, le SAS Arpade et le CSAPA Entracte ne sont pas présentés dans ce tableau. De même, l'association Parenthèse porteuse d'une CJC n'a pas été comptabilisée dans ce décompte.

3/ Les Consultations Jeunes Consommateurs au sein des CSAPA en Occitanie

Description du dispositif et files actives

27 Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)⁴ sont portées administrativement par des CSAPA en Occitanie. Ces services plus particulièrement destinés aux jeunes de moins de 25 ans s'articulent plus ou moins étroitement avec la partie ambulatoire du CSAPA. Parfois dans les mêmes locaux, elles bénéficient de l'expertise en addictologie des CSAPA tout en étant un service dédié.

Carte 2. Cartographie des services CJC porté par les CSAPA d'Occitanie



Ces dispositifs sont repartis sur l'ensemble des 13 départements. D'autres CJC sont portées par des services hospitaliers. Ces services ne sont pas pris en compte dans cette analyse.

La file globale au sein de l'ensemble de ces services en Occitanie en 2016 est de 2 674 personnes et 705 personnes de l'entourage. Celle-ci est en augmentation de 7 points pour le volume de personnes (2 481 jeunes avaient été reçus en 2015) mais diminue fortement en ce qui concerne les personnes de l'entourage reçues (1 037 personnes avaient été reçues dans ce cadre en 2015, soit -30%).

⁴ Les données présentées font état de 26 CJC car nous n'avons pas eu accès au rapport d'activité du dispositif porté par le Centre d'alcoologie de Perpignan. L'analyse s'est élargie à la CJC portée par l'ANPAA 12 qui se situe à Millau.

Derrière la notion d'entourage est défini autant les personnes en lien direct avec un jeune accompagné par le service que des personnes qui sollicitent la CJC sans que leur proche ne soit accompagné par le dispositif.

Tous les CJC n'ont pas le même niveau de déploiement :

- 4 reçoivent plus de 200 personnes
- 7 reçoivent entre 100 et 200 personnes
- 6 reçoivent entre 50 et 100 personnes
- 9 reçoivent moins de 50 personnes

Les volumes des files actives selon les structures ne sont pas réellement représentatifs de l'activité car les contextes de déploiement peuvent être très différents selon le niveau de ruralité, la proximité des partenaires, les modalités d'action avancées...

Tableau 21. Les files actives des CJC en Occitanie en 2016

	Entourage	Consommateurs
CSAPA ENTRACTE / CJC PEPA	108	279
Episode	14	268
Clémence Isaure	20	243
Logos	62	217
AMT (Arc en ciel)	48	197
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT)	103	157
AIPD	61	154
EAID	34	138
CSAPA DIDE	nr	132
AID 11	12	103
Centre d'Alcoologie de Mende	9	101
CH Montauban	46	94
ANPAA 31	7	74
ANPAA 34	5	72
CSAPA CARCASSONNE	1	59
Casa 65	52	57
Intermède	nr	50
ANPAA 82	9	49
Le Peyry	24	47
Service Accueil Soins Arpade	16	46
UTDT	46	46
ANPAA 81	14	36
ANPAA32	2	28
ANPAA 12	5	13
ANPAA 65	7	13
Arthur Rimbaud	nr	1
Total	705	2674

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les analyses précédentes ont démontré que les services déclarant de faibles amplitudes horaires d'ouverture illustrent une organisation autour d'un service dédié. Inversement, les amplitudes horaires élevées indiquent que la CJC est intégrée au sein de l'activité des CSAPA.

Tableau 22. Horaires d'ouverture (en heures semaine) des CJC au sein des CSAPA

	Heures semaine
UTDT	3
ANPAA 82	5
CH Montauban	8
ANPAA32	10
Casa 65	10
ANPAA 12	10,5
Clémence Isaure	13,5
Intermède	14
Maurice Dide	18
ANPAA 34	19
AMT (Arc en ciel)	21
ANPAA 48	24
AIPD 09	30
Episode	32
Logos	35
ANPAA 31	35
EAID 81	35
ENTRACTE / CJC PEPA	42
ANPAA 81	53
CSAPA CARCASSONNE	NR
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT)	NR
Service Accueil Soins Arpade	NR
Arthur Rimbaud	NR
Le Peyry	NR
Centre d'Alcoologie de Tarbes	NR
AID 11	NR

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

L'activité

La grande majorité de l'activité est portée sur l'accompagnement de jeunes en difficultés. Le nombre d'actes correspond au nombre d'interventions des professionnels. Les modes d'accompagnement apparaissent assez différents d'un service à un autre car le nombre d'actes par personne peut aller de 1,08 à 6,60 pour une moyenne de 2,98 en Occitanie.

81% des jeunes sont reçus seuls. La progression concernant cet indicateur est de 8 pts (73% en 2015).

Tableau 23. Répartition de la file active des jeunes consommateurs estimée par territoire en 2016 en Occitanie et le nombre moyen d'actes par usager

	Consommateurs	Part des jeunes vus seuls	Actes Usagers	Nombre moyen d'actes par usager
AIPD	154	62%	534	3,47
AID 11	103	83%	218	2,12
CSAPA CARCASSONNE	59	nr	155	2,63
CSAPA INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité	50	100%	177	3,54
ANPAA 12	13	92%	14	1,08
CSAPA Logos	217	88%	599	2,76
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT)	157	100%	1 036	6,60
Service Accueil Soins Arpade	46	13%	79	1,72
CSAPA DIDE	132	100%	299	2,27
Clémence Isaure	243	98%	334	1,37
ANPAA 31 Centre d'Alcoologie de Toulouse	74	109%	228	3,08
ANPAA32 CCAA Auch	28	nr	72	2,57
CSAPA Arthur Rimbaud	1	nr	nr	nr
CSAPA Entracte	279	100%	1 178	4,22
AMT (Arc en ciel)	197	100%	684	3,47
Centre d'Alcoologie de Montpellier	72	nr	284	3,94
Épisode	268	100%	563	2,10
UTTD	46	87%	108	2,35
Le Peyry	47	36%	271	5,77
Centre d'Alcoologie de Mende	101	nr	263	2,60
Centre d'Alcoologie de Tarbes	13	46%	49	3,77
Casa 65	57	98%	226	3,96
ANPAA 81	36	78%	65	1,81
EAID DEPARTEMENTAL (Espace Accueil Information Dépendances)	138	88%	252	1,83
ANPAA 82	49	98%	123	2,51
CH Montauban	94	59%	168	1,79
Occitanie	2 674	81%	7 979	2,98

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Si la baisse du volume de personnes de l'entourage reçues est importante (-30%), cette activité d'accompagnement reste en moyenne équivalente. Le nombre moyen d'actes par personne de l'entourage reçue est stable (2,20 vs 2,40 en 2015) avec des fluctuations très importantes selon les dispositifs.

L'organisation des services, la priorisation ou non d'actions en direction de ces publics, le réseau partenarial doivent être pris en compte pour comprendre ces grandes différences.

8 services reçoivent moins de 10 personnes de l'entourage, 6 services en reçoivent entre 10 et 30, 7 services entre 30 et 65 et deux structures reçoivent plus de 100 personnes. Ce dernier établissement, l'AAT se distingue à la fois par le nombre de personnes reçues et le nombre d'actes réalisé par personnes (7,62).

Notons que plusieurs services déclarent moins d'actes que de personnes reçues. Il est possible de faire l'hypothèse que les personnes de l'entourage et plus particulièrement les parents, peuvent être reçues ensemble.

Tableau 24. Répartition de la file active des personnes de l'entourage reçues estimée par territoire en 2016 en Occitanie et le nombre moyen d'actes par usager

	Entourage	Actes entourage	Nombre moyen d'actes par personne de l'entourage
AIPD	61	114	1,87
AID 11	12	6	0,50
CSAPA CARCASSONNE	1	1	1,00
CSAPA INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité	nr	4	nr
ANPAA 12	5	6	1,20
CSAPA Logos	62	100	1,61
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT)	103	785	7,62
Service Accueil Soins Arpade	16	8	0,50
CSAPA DIDE	nr	nr	nr
Clémence Isaure	20	19	0,95
ANPAA 31 Centre d'Alcoologie de Toulouse	7	11	1,57
ANPAA32 CCAA Auch	2	nr	nr
CSAPA Arthur Rimbaud	nr	nr	nr
CSAPA Entracte	108	177	1,64
AMT (Arc en ciel)	48	80	1,67
Centre d'Alcoologie de Montpellier	5	43	8,60
Épisode	14	14	1,00
UTTD	46	nr	nr
Le Peyry	24	63	2,63
Centre d'Alcoologie de Mende	9	13	1,44
Centre d'Alcoologie de Tarbes	7	8	1,14
Casa 65	52	188	3,62
ANPAA 81	14	19	1,36
EAID DEPARTEMENTAL (Espace Accueil Information Dépendances)	34	20	0,59
ANPAA 82	9	0	0,00
CH Montauban	46	10	0,22
Occitanie	705	1 689	2,40

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Ces dispositifs accueillent des **jeunes majoritairement pour des consommations de cannabis (58%)**. Les comportements addictifs (cyberaddiction et jeux de hasard) constituent 10% de la file, autant que les questions d'alcool. Soulignons que 4% des jeunes reçus déclarent n'avoir aucune difficulté avec un produit ou un comportement addictif.

Les évolutions entre les années 2015 et 2016 ne sont pas significatives.

Tableau 25. Les produits considérés comme les plus dommageables chez les jeunes consommateurs reçus dans les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA

	2015	2016
Alcool	8%	10%
Tabac	5%	4%
Cannabis	63%	58%
Opiacés	0%	1%
Cocaïne et Crack	1%	1%
Amphétamines, ecstasy	2%	1%
Médicaments Psychotropes détournés	0%	0%
Jeux d'argent et de hasard y compris jeux en ligne	2%	2%
Cyberaddictions	7%	8%
Pas de produits consommés	3%	4%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les orientations

L'analyse des rapports d'activité indique que la majorité des jeunes reçus ne font pas l'objet d'orientation. Pour autant, 34% des jeunes sont orientés vers d'autres services et principalement vers ou au sein des CSAPA. En 2016, cette part d'orientation est supérieure de 9 pts à celle de 2015 (25%). La part des orientations dans la catégorie « autres » est importante. Un focus serait intéressant à réaliser sur ce point.

Tableau 26. La part des orientations des jeunes consommateurs ayant consulté dans une CJC d'Occitanie portée par les CSAPA au moins une fois en 2016

	Occitanie
Part des jeunes orientés	34%
CSAPA	43%
CMP/CMPP	7%
Hospitalisation	2%
Médecine de ville Psychiatrie	4%
Médecine de ville Généraliste	2%
dont Psychologue (CSAPA/CMP)	5%
Point Écoute	3%
Service social	5%
Autre	29%
Pas d'orientation nécessaire	56%
Sans réponse	10%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les professionnels intervenant dans les CJC d'Occitanie

Seulement 21,8 ETP sont intervenus au sein des CJC d'Occitanie pour l'accompagnement de 2 628 jeunes et 705 personnes de l'entourage. Ce chiffre est en augmentation depuis 2015 (17,47 ETP). Pour comparaison, 87 ETP interviennent dans les CAARUD d'Occitanie pour un poids de population bien moindre, et ce même si les problématiques en CAARUD sont d'un autre ordre et bien plus lourdes.

Les psychologues sont les professionnels les plus présents dans les CJC d'Occitanie (10,289 ETP), suivis par les éducateurs (5,21 ETP).

Tableau 27. La répartition des ETP par métier, par CJC d'Occitanie portée par les CSAPA et par territoire en 2015

Structure et territoire	Médecins	Psychologue	Infirmier	Éducateur Spécialisé	Autres ⁵	Total
AIPD	0,1	0,4		0,6	0,3	1,4
AID 11		0,25			0	0,25
CSAPA CARCASSONNE	0,1		0,2		0	0,3
CSAPA INTERMEDE- Groupe SOS Solidarité			0,5		0	0,5
ANPAA 12				0,3	0	0,3
CSAPA Logos	0,1	0,6	0,3	1	0	2,0
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT)	0,5	2,4		1	0	3,9
Service Accueil Soins Arpade		0,25		0,25	0	0,5
CSAPA DIDE				0,5	0	0,5
Clémence Isaure		0,2		0,2	0	0,4
ANPAA 31 Centre d'Alcoologie de Toulouse	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0,4
ANPAA32 CCAA Auch		0,1			0	0
CSAPA Arthur Rimbaud			0,2		0	0,2
CSAPA Entracte		3,0			0,7	3,7
AMT (Arc en ciel)	0	0,15	0	0,6	0,2	0,96
Centre d'Alcoologie de Montpellier		0,75			0,5	1,25
Épisode		0,6		0,3	0	0,9
UTTD	0,1	0,1	0,1		0,05	0,35
Le Peyry					0	0
Centre d'Alcoologie de Mende	0,05	0,5	0,1		0,05	0,7
Centre d'Alcoologie de Tarbes		0,1		0,2	0	0,3
Casa 65			0,3		0,3	0,6
ANPAA 81	0,05	0,15		0,15	0,05	0,4
EAID DEPARTEMENTAL (Espace Accueil Information Dépendances)	0,6	0,4	0,1		0	1,1
ANPAA 82			0,2		0,2	0,4
CH Montauban	0,1	0,25	0,05			0,4
Occitanie	1,8	10,3	2,2	5,2	2,4	21,8

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

⁵ Les métiers décrits ici sont : direction ou chef de service, secrétariat, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, animatrice de prévention, travailleurs sociaux

4/ Les activités d'hébergement dans les CSAPA en Occitanie en 2016

L'arrêt de la consommation de drogue représente un grand changement dans la vie d'une personne dépendante. Cette rupture avec le produit peut nécessiter un accompagnement au long cours, le temps de consolider l'arrêt et de retrouver un équilibre ainsi que certains repères qui ont pu manquer durant les années de consommation. C'est pour répondre à ce besoin que différents types de structures accueillent les usagers après leur sevrage pour des soins résidentiels.

Ce type d'aide repose sur le principe du changement de cadre, parfois sur l'éloignement, et sur un programme thérapeutique destiné à renforcer les compétences de la personne. Il existe des lieux d'accueil individuels (appartement thérapeutique, famille d'accueil) ou collectifs (centres thérapeutiques résidentiels, services de soins de suite et de réadaptation, communautés thérapeutiques).

Au sein de l'ensemble des établissements CSAPA d'Occitanie, on peut recenser :

- 8 services d'Appartements Thérapeutiques Relais,
- 6 Centres Thérapeutiques Résidentiels,
- 1 Centre Thérapeutique Communautaire (ou communauté thérapeutique),
- 2 réseaux de familles d'accueil
- 2 services d'hébergement d'urgence et de transition
- 1 service de nuitées d'hôtel.

Les Appartements Thérapeutiques Relais (ATR)

Ce sont des logements individuels gérés par des CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) mis à la disposition des personnes en démarche de soin et suffisamment autonomes pour assumer les tâches du quotidien. La durée du séjour est limitée à quelques mois et une participation financière est demandée à la personne accueillie. Elle peut ainsi (ré)expérimenter une vie indépendante tout en bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe du CSAPA coordinateur. Un référent suit la personne durant toute la durée de son séjour. Il se déplace dans le logement et reçoit le locataire au centre. Le résident a aussi accès à l'ensemble des services proposés par le CSAPA (activités thérapeutiques, consultations, groupes de parole...).

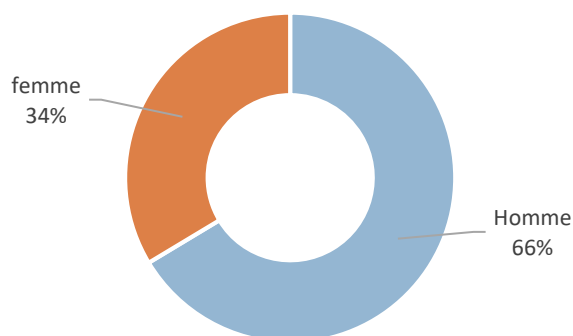
En Occitanie, ces services sont répartis sur 5 départements :

- 2 dans l'Aude
- 1 dans le Gard
- 2 en Haute-Garonne
- 2 dans l'Hérault
- 1 dans le Lot

Ces services sont dotés de 73 places et ont reçu 119 personnes en 2016, pour 23 403 jours d'hébergement.

34% des personnes reçues dans ces services sont des femmes. Ce type de service est celui où la part des femmes est la plus importante. En effet, elles ne sont que 24 % au sein des services ambulatoires ou 18% en Centre Thérapeutiques Résidentiels (CTR).

Graphique 9. Répartition hommes/femmes au sein des CTR d'Occitanie



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

La répartition des 73 places d'Occitanie est décrite dans le tableau suivant. Notons que 34% des places sont situées en Haute-Garonne (Toulouse), 27% dans l'Aude et 19% dans l'Hérault. Le nombre de personnes hébergées est de 1,6 par place. La durée de séjour moyen est de 6 mois (197).

Ces moyennes ne correspondent pas à une réalité mais précise le type d'hébergement de moyen terme que constituent ces services.

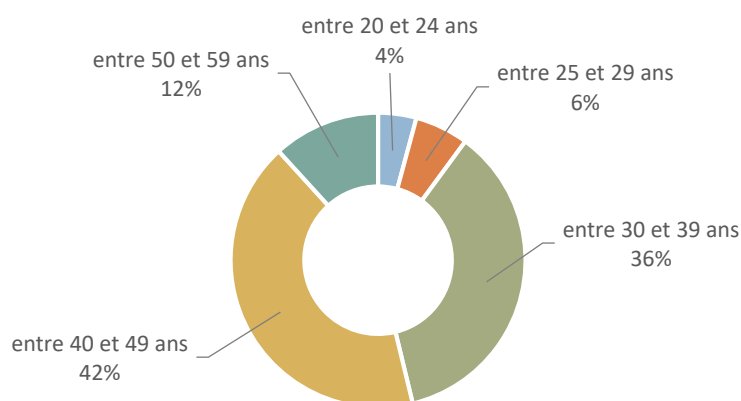
Tableau 28. Répartition du nombre de personnes hébergées selon le nombre de places au sein des ATR d'Occitanie par structures

	Nbre de places	Nombre de patients hébergés	Nombre de personne par place	Durée de séjour moyen
AID 11	8	7	0,9	200
Intermède	12	25	2,1	163
Les Capitelles	6	11	1,8	197
Arpade	15	23	1,5	205
Clémence Isaure	10	15	1,5	257
Arc en ciel	6	9	1,5	211
Entr'actes	8	10	1,3	267
Le Peyry	8	19	2,4	139
Total	73	119	1,6	197

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

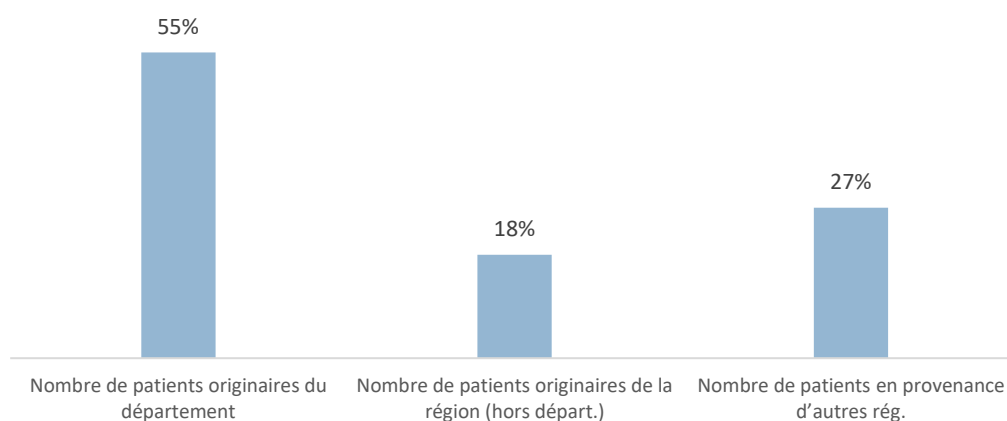
La grande majorité des personnes reçues ont entre 30 et 50 ans (78% de l'ensemble) et proviennent majoritairement du département (55%). De ce fait, la répartition des places centrées sur certains lieux indique que cette offre de service bénéficie plus particulièrement aux personnes vivant à proximité des dispositifs. L'organisation de ces services ne permet pas de proposer à l'ensemble des occitans cette option thérapeutique.

Graphique 10. Répartition des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie selon leur âge en 2016



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Graphique 11. Provenance des personnes reçues dans les CTR d'Occitanie en 2016

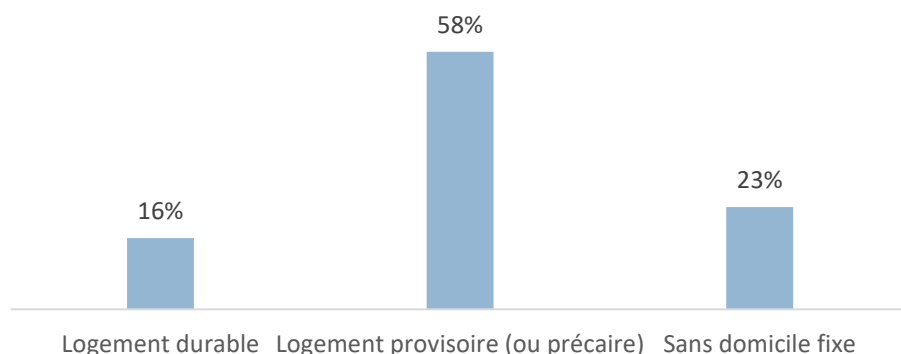


Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les personnes reçues sont dans des niveaux de précarité importants. Plus de 84% des personnes n'ont pas de logement durable, ce qui correspond à l'offre de services d'hébergement des ATR et 85% vivent des minima sociaux ou de prestations sociales.

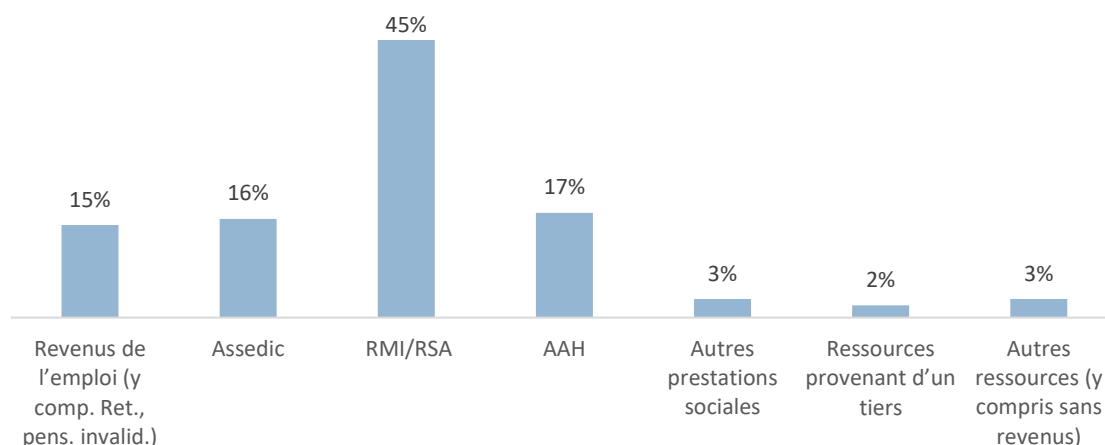
Soulignons que les ATR sont en lien étroit avec les établissements ambulatoires qui portent ces services. L'analyse des rapports d'activité ne permet pas d'aller plus loin dans l'étude de ces articulations, qui serait pourtant nécessaire pour une meilleure compréhension des profils des personnes qui y sont reçues.

Graphique 12. Le logement des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2016



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

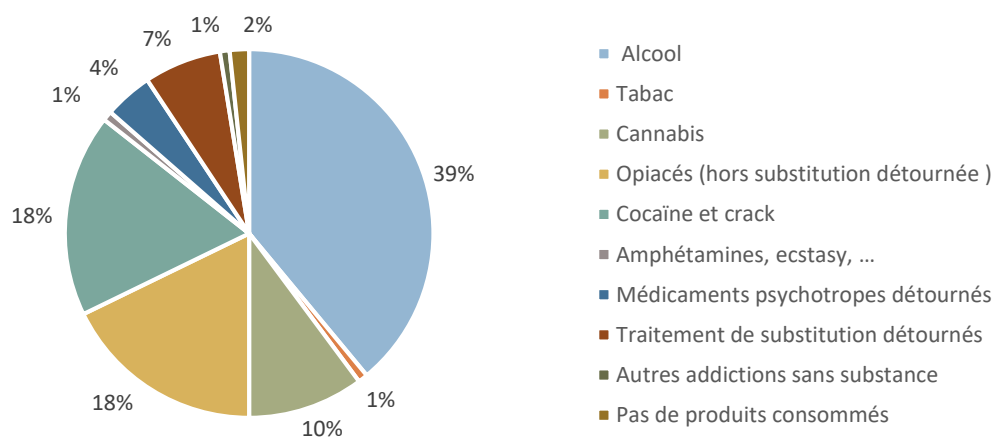
Graphique 13. Origines principales des ressources des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2016



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

L'alcool est le principal produit (39%) à l'origine des demandes des patients accompagnés au sein des ATR d'Occitanie. Viennent en suivant l'héroïne (18%) et la cocaïne (18%).

Graphique 14. Les produits à l'origine de l'accompagnement en ATR en Occitanie en 2016



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les Centres Thérapeutiques Résidentiels (CTR)

Les centres thérapeutiques résidentiels (CTR) accueillent les personnes sevrées ou sous traitement de substitution durant 6 mois à un an afin de les aider à stabiliser l'arrêt de leur(s) consommation(s) et à retrouver un équilibre. La personne réapprend à vivre avec les autres, participe aux tâches de la vie quotidienne avec ses pairs (préparation des repas, entretien...). Les résidents sont accueillis dans le cadre d'un projet thérapeutique propre à chaque lieu. Certains CTR ont une approche centrée sur les activités sportives, d'autres sur des activités comme l'élevage ou le jardinage. Les journées sont organisées entre des ateliers, des groupes de parole, et des temps libres ou d'accompagnement individuel. Les équipes qui interviennent dans ces lieux sont composées d'éducateurs, d'animateurs, de psychologues... afin de favoriser d'une part, le changement d'environnement et d'autre part, le choix d'un lieu selon son projet thérapeutique ; l'orientation en CTR est nationale.

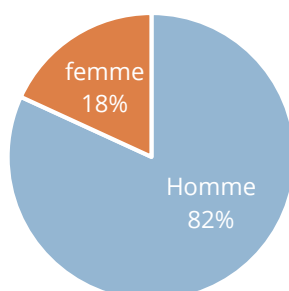
En Occitanie, ces services sont répartis sur 5 départements :

- 2 dans le Gard
- 1 en Haute-Garonne
- 1 dans l'Hérault
- 1 dans le Lot
- 1 dans les Pyrénées-Orientales

Ces services sont dotés de 107 places et ont reçu 270 personnes en 2016.

82% des personnes reçues sont des hommes pour 18% de femmes.

Graphique 15. Répartition hommes/femmes au sein des CTR d'Occitanie



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Le ratio entre le nombre de places et le nombre de personnes reçues est différent selon les établissements. Les CTR ont un recrutement national très dépendant de liens d'orientation d'autres structures avec qui ces services ont créé des conventions.

Tableau 29. Répartition du nombre de personnes hébergées selon le nombre de places au sein des CTR d'Occitanie par structure

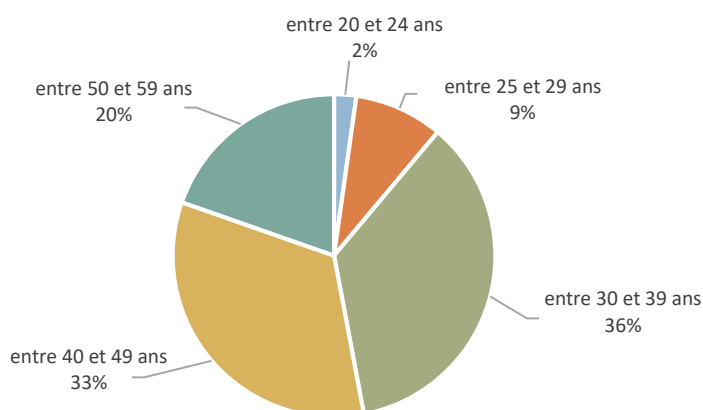
Structures	Nombre de places	Nombre de patients hébergés	Nombre de personnes par place
Blannaves	23	64	2,8
Mas Saint Gilles	35	64	1,8
En Boulou	12	29	2,4
Le Kaléidoscope	12	19	1,6
Le Peyry	15	64	4,3
Le Ribéral L'Oliveraie	10	30	3,0
Total	107	270	2,5

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

36% des personnes reçues en CTR ont entre 30 et 39 ans, 33% entre 40 et 49 ans et seulement 20% ont plus de 50 ans. Seulement 11% des personnes reçues ont moins de 30 ans. Aucune personne de moins de 20 ans ou de plus de 60 ans n'a été reçue au sein de ces services.

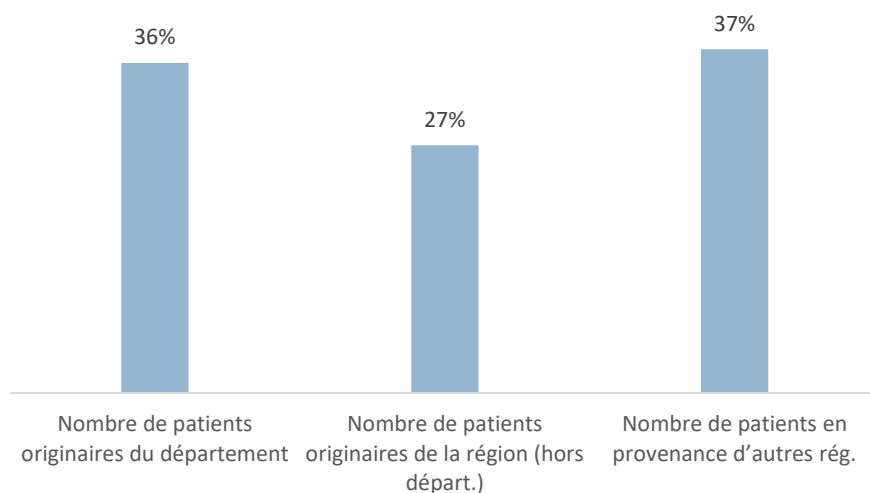
63% des personnes proviennent de la région et 37% du reste de la France. Apparaît ici la dimension régionale de ces services.

Graphique 16. Répartition des personnes reçues au sein des CTR d'Occitanie selon leurs âges en 2016



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Graphique 17. Provenance des personnes reçues dans les CTR d'Occitanie en 2016

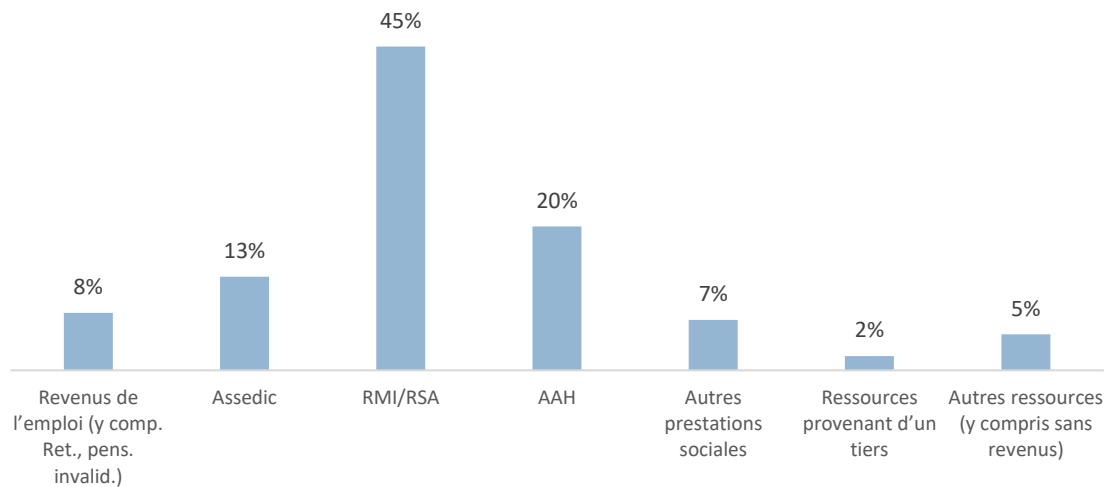


Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les personnes reçues en CTR sont très majoritairement des personnes en situation de précarité car ils ne sont que 8% à déclarer des revenus d'emploi contre près de 40% au sein des services de CSAPA ambulatoires.

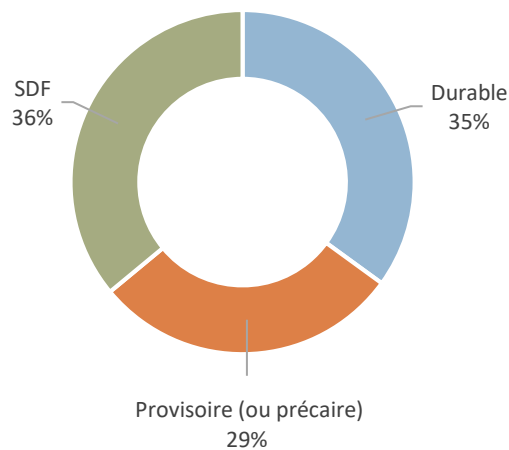
Ce constat est confirmé par les éléments en lien avec l'habitat où 35% seulement indiquent un logement durable contre 83% dans les CSAPA ambulatoires.

Graphique 18. Origines principales des ressources des personnes reçues au sein des CTR d'Occitanie en 2016



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Graphique 19. Le logement des personnes reçues au sein des CTR d'Occitanie en 2016



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

La dimension médico-psychosociale apparaît clairement dans l'analyse des éléments d'activité. Plus de 54 000 actes ou consultations ont été réalisés au sein des CTR d'Occitanie en 2016. Ce sont les infirmiers et les éducateurs qui sont les plus mobilisés auprès des personnes reçues.

Si un suivi ambulatoire mobilise les professionnels sur 15 à 20 actes en moyennes, c'est plus de 44 actes qui sont décrits pour l'activité des professionnels au sein des CTR.

Tableau 30. Activités au sein des CTR selon les métiers pour l'ensemble des personnes accueillies

Métiers	Consultations	Patients	Nombre d'actes par patient
Médecins	2 924	233	12,5
Psychiatres	130	48	2,7
Infirmiers	25 578	234	109,3
Psychologues	2 351	41	57,3
Assistants Sociaux	1 131	261	4,3
Éducateurs Spécialisés	19 841	110	180,4
Animateurs	476	248	1,9
Autres	1 892	55	34,4
Total	54 323	1 230	44,2

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2016 – Exploitation ORS Midi-Pyrénées

Les Centres Thérapeutiques Communautaires (CTC) ou communautés thérapeutiques

Les centres thérapeutiques communautaires accueillent une trentaine de personnes pendant une longue durée (jusqu'à 2 ans). Ils s'adressent à des personnes en précarité qui ont besoin de retrouver des repères dans leur vie quotidienne ainsi que dans leurs relations avec les autres. Les résidents travaillent, cultivent, réparent, bâtissent au sein de la communauté... Les équipes qui interviennent dans les CTC sont composées d'éducateurs, d'animateurs, de psychologues, d'infirmiers. Toutefois, l'encadrement est moins prégnant que dans les autres lieux de soins résidentiels collectifs. Le projet thérapeutique repose sur le fait de trouver sa place au sein du groupe, d'évoluer, d'apprendre et de transmettre, de gravir des échelons dans cette entité. Ainsi, un résident nouvellement arrivé est parrainé par un plus ancien. Quand il est suffisamment intégré, le résident peut à son tour accompagner un nouveau-venu. L'orientation en CTC est nationale.

En Occitanie, seul le Val d'Adour a cette habilitation. Ce service dispose de 35 places et a hébergé 62 personnes. 85% sont des hommes et 15% sont des femmes. 33% ont entre 30 et 39 ans, 43% ont entre 40 et 49 ans et 18% ont entre 50 et 59 ans.

L'établissement est ouvert toute l'année (365 jours par an 24h/24). Sa capacité d'accueil est de 35 places. La prise en charge proposée est initialement d'un an, renouvelable par tranche de trois mois jusqu'à un maximum de deux ans.

Pour être accueillie, toute personne de plus de vingt-cinq ans (hommes, femmes) doit être sevrée physiquement ou sous traitement de substitution. Le postulant doit faire une lettre de motivation expliquant son parcours, sa situation, son âge, ses différentes démarches, les structures ou personnes qui le suivent etc. L'objectif est de permettre à ces personnes de continuer une démarche de soins, de réhabilitation, de réadaptation et de retour à une existence autonome dans la vie quotidienne.

Les familles d'accueil

Ce type d'aide repose sur l'hypothèse que le rythme et l'entourage d'une famille peuvent aider l'usager à retrouver un équilibre et des repères après son sevrage. Les familles d'accueil sont souvent investies dans des activités associatives dans lesquelles le résident peut trouver sa place, se sentir utile. La personne dispose de son propre espace mais se conforme aux exigences de la vie de famille. La famille est formée et indemnisée. L'équipe du CSAPA coordinateur assure le suivi de la famille et de la personne accueillie.

20 places de famille d'accueil sont déployées en Occitanie au sein de deux centres : Clémence Isaure (15 places) et Le Peyry (5). Ces 20 places ont concerné 55 personnes. 33% ont entre 40 et 49 ans et 45% ont plus de 50 ans.

5/ Liste des tableaux, figures et cartes

Les tableaux

Tableau 1. Évolution des files actives des 37 CSAPA en 2016 hors personnes de l'entourage (n=26228).....	4
Tableau 2. Répartition de la file active estimée en Occitanie, selon le sexe et la provenance des personnes reçues dans les 37 CSAPA en 2016, hors personnes de l'entourage (n=26228).....	5
Tableau 3. Répartition de la file active estimée par département des personnes reçues dans les 37 CSAPA d'Occitanie en 2016, hors personnes de l'entourage (n=26228), pour 1000 habitants de 20 à 59 ans.....	6
Tableau 4. Les ressources des personnes reçues dans les 37 CSAPA ambulatoires par département en 2016 (n=22293).....	8
Tableau 5. Les types de logement des personnes reçues dans les 37 CSAPA ambulatoires par département en 2016 (n=23342).....	9
Tableau 6. Les types de logement des personnes reçues dans les 37 CSAPA ambulatoires selon les types d'établissement en 2016 (n=23342).....	9
Tableau 7. La part de l'activité des CSAPA selon leur spécialité concernant l'accompagnement des personnes de l'entourage (n=1454).....	10
Tableau 8. Les professionnels recevant les personnes de l'entourage (n=1454).....	10
Tableau 9. Répartition des personnes de l'entourage reçues dans les 37 CSAPA Ambulatoire en 2016 (n=1534).....	10
Tableau 10. Le produit le plus dommageable selon les spécialités des centres en Occitanie en 2016.....	12
Tableau 11. Les effectifs au sein des 37 CSAPA ambulatoires d'Occitanie en 2015 et 2016.....	14
Tableau 12. Les métiers et les activités au sein des CSAPA d'Occitanie en 2015.....	15
Tableau 13. L'activité au sein des 37 CSAPA d'Occitanie selon les métiers en 2016.....	15
Tableau 14. Activité selon les métiers au sein des différents CSAPA Occitanie en 2016.....	16
Tableau 15. L'origine des personnes reçues au sein des CSAPA d'Occitanie en 2016.....	17
Tableau 16. Part de la file active orientée par les services de la justice (post-sentenciel, pré-sentenciel ou classement avec orientation) dans les CSAPA en 2016.....	17
Tableau 17. Les stratégies de sevrage au sein des centres CSAPA en ambulatoire en 2016.....	19
Tableau 18. La prescription et la délivrance de Médicaments de Substitution aux Opiacés en Occitanie dans les CSAPA en 2016.....	19
Tableau 19. La prescription et la délivrance de Médicaments de Substitution aux Opiacés par département dans les CSAPA en 2016.....	20
Tableau 20. Dépistage et vaccination des personnes reçues au sein des CSAPA en Occitanie en 2016.....	20
Tableau 21. Les files actives des CJC en Occitanie en 2016.....	23
Tableau 22. Horaires d'ouverture (en heures semaine) des CJC au sein des CSAPA.....	24
Tableau 23. Répartition de la file active des jeunes consommateurs estimée par territoire en 2016 en Occitanie et le nombre moyen d'actes par usager.....	25
Tableau 24. Répartition de la file active des personnes de l'entourage reçues estimée par territoire en 2016 en Occitanie et le nombre moyen d'actes par usager.....	26
Tableau 25. Les produits considérés comme les plus dommageables chez les jeunes consommateurs reçus dans les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA.....	27

Tableau 26. La part des orientations des jeunes consommateurs ayant consulté dans une CJC d'Occitanie portée par les CSAPA au moins une fois en 2016	27
Tableau 27. La répartition des ETP par métier, par CJC d'Occitanie portée par les CSAPA et par territoire en 2015	28
Tableau 28. Répartition du nombre de personnes hébergées selon le nombre de places au sein des ATR d'Occitanie par structures.....	30
Tableau 29. Répartition du nombre de personnes hébergées selon le nombre de places au sein des CTR d'Occitanie par structure	33
Tableau 30. Activités au sein des CTR selon les métiers pour l'ensemble des personnes accueillies	36

Les figures

Graphique 1. Répartition de la file active estimée par département des personnes reçues dans les 37 CSAPA d'Occitanie, en 2016, hors personnes de l'entourage (n=26228), pour 1000 habitants de 20 à 59 ans.	6
Graphique 2. Part des différentes tranches d'âge catégorisant la file active des CSAPA d'Occitanie	7
Graphique 3. Répartition des personnes selon leur âge et le type de structures qu'ils fréquentent	7
Graphique 4. Les ressources des personnes reçues dans les 37 CSAPA ambulatoires selon les types d'établissement en 2016 (n=22293).....	8
Graphique 5. Produit le plus dommageable déclaré par les patients reçus en CSAPA.....	12
Graphique 6. Part du produit le plus dommageable selon les établissements	13
Graphique 7. Usage par voie veineuse	14
Graphique 8. Coût moyen par patient reçu par les services CSAPA Ambulatoire en 2016 en Occitanie	21
Graphique 9. Répartition Hommes/femmes au sein des CTR d'Occitanie	30
Graphique 10. Répartition des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie selon leur âge en 2016	31
Graphique 11. Provenance des personnes reçues dans les CTR d'Occitanie en 2016.....	31
Graphique 12. Le logement des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2016.....	32
Graphique 13. Origines principales des ressources des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2016	32
Graphique 14. Les produits à l'origine de l'accompagnement en ATR en Occitanie en 2016	32
Graphique 15. Répartition hommes/femmes au sein des CTR d'Occitanie	33
Graphique 16. Répartition des personnes reçues au sein des CTR d'Occitanie selon leurs âges en 2016	34
Graphique 17. Provenance des personnes reçues dans les CTR d'Occitanie en 2016.....	34
Graphique 18. Origines principales des ressources des personnes reçues au sein des CTR d'Occitanie en 2016	35
Graphique 19. Le logement des personnes reçues au sein des CTR d'Occitanie en 2016.....	35

Les cartes

Carte 1. Cartographie des activités des CSAPA ambulatoire d'Occitanie en 2016	3
Carte 2. Cartographie des services CJC porté par les CSAPA d'Occitanie.....	22